



Évolution des métiers de la relation clients *Nouveaux éléments de rémunération*

Le 26 août 2021,

L'établissement TER Grand Est met en place actuellement sur de nombreux chantiers de nouvelles missions :

Mixité vente escale (page 2)

Équipes de lignes (page 3)

Ces nouvelles missions entraînent pour les agents concernés des tâches supplémentaires ou différentes (équipes de lignes, mixité vente escale).

Pour l'UNSA-Ferroviaire, des évolutions peuvent être menées par la Direction, mais elles doivent être étudiées au cas par cas et non pas industrialisées. Chaque chantier est différent, on ne peut donc pas reproduire ce qui se fait dans une gare dans une autre.

! Taches différentes et supplémentaires = reconnaissance financière révisée à la hausse !

C'est pourquoi dès le début l'UNSA-Ferroviaire a négocié avec la Direction.

La Direction a rencontré les Organisations Syndicales en table ronde avant l'été pour présenter leurs propositions d'évolution de la rémunération. Les propositions de la Direction (trop basses et trop opaques) ne pouvaient nous satisfaire.

A sa demande, l'UNSA-Ferroviaire a rencontré une nouvelle fois en bilatérale la Direction et a, seule, obtenu des avancées.

MIXITÉ VENTE / ESCALE :

Les chantiers qui sont déjà concernés sont :

- Rethel
- Saverne / Sarrebourg
- Colmar (accueil OUIGO)
- Molsheim
- Pont-à-Mousson
- Longwy
- Conflans-Jarny
- Remiremont
- Neufchâteau
- Hagondange
- Sedan
- Champagne-Ardenne TGV
- Lunéville

Les futurs projets sont :

- Haguenau
- Sarreguemines
- Chalons
- Epernay
- Toul
- Bar le Duc
- St Dizier
- Chalindrey
- Troyes

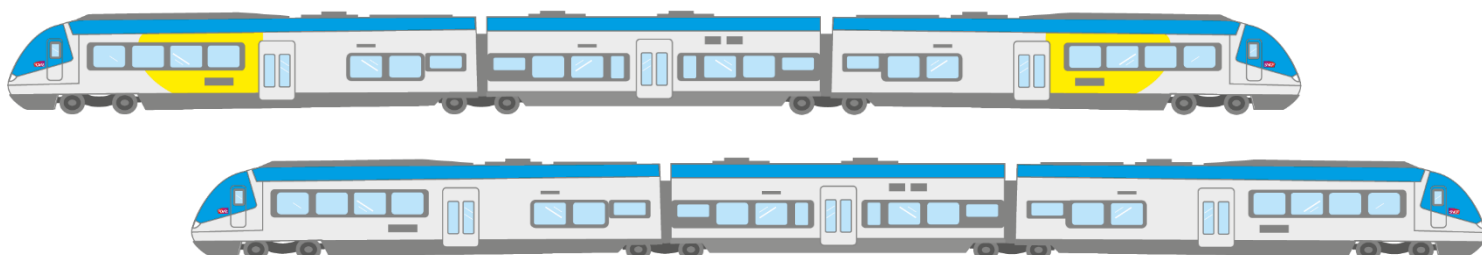
Concernant ces chantiers, la Direction proposait une indemnité journalière polyvalence Vente / Escale de 5 euros¹.

L'UNSA-Ferroviaire a fait évoluer cette indemnité à hauteur de 0.93€ par heure ce qui correspond à un montant d'environ 7.44€ par jour.

Cette indemnité sera versée sur les journées comprenant de la mixité, exemple : en gare de Saverne, elle sera versée sur la journée où est réalisée la coupure de l'escale par les agents vente. La liste des postes concernés nous sera fournie lundi.

Cette évolution de l'indemnité est une bonne chose, mais ne doit pas camoufler des conditions de travail dégradées suite à la mise en place de ces nouvelles missions. Il est impératif de **faire des retours d'expériences (REX)** sur les chantiers déjà concernés afin de voir ce qu'il faut améliorer, les erreurs à ne pas reproduire, voir revenir en arrière si cela ne fonctionne pas.

Il est aussi primordial de faire un **cahier des charges de formations**, pour les réorganisations futures, pour que les agents concernés soient à l'aise avec leurs nouvelles missions.



¹ Montant brut

ÉQUIPES DE LIGNES

Les équipes de lignes existantes sont :

- Ardennes
- Forbach
- Hagondange

Les futurs projets sont :

- Marne
- Paris Grand Est
- Portes d'Allemagne
- Mulhouse



La direction proposait une indemnité journalière de 11 euros² par JS comportant un temps significatif à bord.

Cette notion de « temps significatif » ne convenait pas à l'UNSA-Ferroviaire. Cela était trop sujet à interprétation et risquait d'engendrer trop de travail pour mesurer le temps passé dans les trains ou à faire d'autres missions.



L'UNSA-Ferroviaire a demandé, et obtenu que cette indemnité soit versée pour chaque journée de service.

L'UNSA-Ferroviaire revendique le versement de l'indemnité passage frontière aux agents des équipes de ligne concernés !

L'ensemble de ces éléments de rémunération seront versés avec effet rétroactif au 1er janvier 2021.

Un point d'étape est déjà acté avec la Direction vers la fin 2022, l'UNSA-Ferroviaire reste à vos côtés n'hésitez pas à nous contacter.

Adhérez à l'UNSA-Ferroviaire donne du poids à vos revendications ! N'attendez plus, rejoignez-nous ! Et votre syndicat, il fait quoi pour vous ?

CONTACTS

Périmètre Alsace :

ur.alsace@unsa-ferroviaire.org

Périmètre Lorraine :

ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org

Périmètre Champagne-Ardenne :

ur.ca@unsa-ferroviaire.org

J'adhère à l'UNSA !

CONTRACTUELS Efficace Service public
Basé-faire Responsable

EXPERTISE Autonomie

Hot-Line Juridique STATUT

Filières

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !

Nom:
Prénom:
Direction:
Adresse Pro:
Collège:
Tél:
Mail:



Campagne de parrainage

du 1^{er} septembre au 31 décembre 2021

Assistance syndicale
Assistance juridique
e.Boutique
Téléphonie
Infos....



**Faites l'expérience
d'un autre syndicalisme !**

Fédération UNSA-Ferroviaire 56, rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS

tel 01 53 21 81 80

@ federation@unsa-ferroviaire.org